



Version électronique avec biographies, photos, vidéos :

<http://bit.ly/1DYqIFn>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, mercredi 22 avril 2015

Trois défenseur-e-s des droits humains sélectionné-e-s comme nominé-e-s finaux pour le Prix Martin Ennals 2015.

La sélection des nominé-e-s au Prix est effectuée par la communauté internationale des droits humains (voir ci-dessous la composition du Jury du Prix). Le Prix est attribué à des défenseur-e-s des droits humains qui ont montré un engagement important et font face à un risque personnel sérieux. L'objectif du Prix est de mettre en lumière leur travail et de les protéger à travers une visibilité accrue.

Robert Sann Aung (Myanmar)

Depuis sa première année à l'université en 1974, Robert Sann Aung se bat courageusement contre les violations des droits humains. Il a été plusieurs fois emprisonné dans des conditions difficiles, attaqué physiquement et régulièrement menacé. Son éducation a été interrompue de nombreuses fois et il a été radié du barreau entre 1993 et 2012. En 2012, il a réussi à récupérer sa licence d'avocat. Depuis, il a défendu des enfants soldats emprisonnés, des opposants à une mine de cuivre contestée, des manifestants politiques pacifiques, des personnes dont la terre avait été confisquée par la junte militaire, ainsi que des étudiants activistes. Tout au long de sa carrière il a fourni une assistance juridique, ou simplement des conseils, souvent gratuitement, à ceux dont les droits ont été bafoués.

« Je me sens à la fois touché et extrêmement honoré d'être nominé à ce prix prestigieux. Cette nomination rappelle aux activistes et aux défenseur-e-s des droits humains qui luttent pour l'égalité, la justice et la démocratie que leurs efforts ne sont pas oubliés à travers le monde. Et cette nomination est aussi celle du peuple de Myanmar qui se tient à mes côtés, qui lutte avec moi pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens, pour que toutes et tous puissent vivre dans la dignité, dans un cadre légal juste, en conformité avec les principes de la déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. »

Asmaou Diallo (République de Guinée)

Son travail pour les droits humains a commencé suite aux événements du 28 septembre 2009 lorsque l'armée guinéenne a attaqué des manifestants pacifiques. Plus de 150 d'entre eux, dont son fils, ont été tués, plusieurs centaines blessés et plus de 100 femmes

SOUS EMBARGO jusqu'à 11h00 (heure d'Europe centrale) 22 avril 2015

violées. Avec l'Association des Parents et Amis des Victimes du 28 septembre 2009 (APIVA) qu'elle a fondée, elle travaille à ce que justice soit faite pour ces crimes, et à fournir une aide médicale et professionnelle aux victimes d'agression sexuelle dont beaucoup ne peuvent pas retourner dans leurs foyers. Elle travaille aussi à encourager les témoins à s'exprimer et les soutient lorsqu'ils fournissent des informations et des témoignages lors de procédures judiciaires. Son travail a contribué à faire inculper onze personnes dont des officiers supérieurs.

Elle a déclaré : « *En tant que défenseure des droits humains en Guinée, je suis très réconfortée d'être parmi les nominés de la Fondation Martin Ennals, ce prix me pousse d'avantage à continuer ma lutte pour la protection et la promotion des droits humains en Guinée, et j'ose croire que ce prix aura un effet favorable sur l'avancement du dossier du 28 septembre 2009 au niveau judiciaire et sera un levier pour tous les défenseurs des droits humains en Guinée.* »

Ahmed Mansoor (Émirats arabes unis)

Depuis 2006, il se concentre sur des initiatives concernant la liberté d'expression, et les droits civils et politiques. En 2006 et 2007, il a notamment mené une campagne fructueuse en soutien à deux personnes emprisonnées pour avoir formulé des critiques sur la situation sociale. Cette campagne a abouti à la libération de ces deux personnes et à la levée des charges qui pesaient contre elles. Peu après, le Premier ministre a donné l'ordre de ne pas enfermer les journalistes en raison de leur travail. Ahmed Mansoor est l'une des rares voix aux Émirats arabes unis qui s'élève pour fournir une évaluation crédible et indépendante des développements relatifs aux droits humains. Il fait régulièrement part de ses préoccupations concernant les détentions arbitraires, les tortures, les standards internationaux pour des procès équitables, le manque d'indépendance de la justice, et la violation du droit international par des lois nationales. Il a été emprisonné en 2011. Depuis lors, il est privé de passeport et une interdiction de voyage a été prononcée contre lui.

Il a dit : « *Je suis très heureux d'avoir été nommé pour le Prix Martin Ennals. Cette reconnaissance indique que nous ne sommes pas laissés seuls dans cette partie du monde, que nos voix résonnent et que nos efforts sont appréciés par des gens bien informés. J'espère que cette nomination mettra d'autant plus à jour les enjeux des droits humains aux Émirats arabes unis. Ce pays n'est pas uniquement constitué de gratte-ciels, de grands centres commerciaux et ce n'est pas qu'une zone attractive pour les affaires, mais il y a d'autres luttes de toutes sortes sous-jacentes à tout cela.* »

Le prix sera remis le 6 octobre lors d'une cérémonie organisée par la Ville de Genève.

La principale distinction du mouvement des droits humains. Le Prix Martin Ennals pour les défenseur-e-s des droits humains est une collaboration unique entre dix des plus importantes organisations mondiales des droits humains pour **protéger** les défenseur-e-s dans le monde entier. Le **Jury** est composé des ONG suivantes :

- Amnesty International,
- Human Rights Watch,
- Human Rights First,
- Fédération Internat. des Droits de l'Homme,
- Organisation Mondiale Contre la Torture,
- Front Line Defenders
- Commission internationale de juristes,
- EWDE Allemagne,
- Service Internat. pour les Droits de l'Homme,
- HURIDOCS.

SOUS EMBARGO jusqu'à 11h00 (heure d'Europe centrale) 22 avril 2015

Version électronique: <http://bit.ly/1DYqlFn>

*Pour plus d'**information**, veuillez contacter: Michael Khambatta +41 79 474 8208
khambatta@martinennalsaward.org ou visitez www.martinennalsaward.org*